

Rapport de consultation



Démarche de consultation
*Imaginons ensemble l'avenir du pôle Lionel-
Groulx-Atwater*

Février 2017



Avis au lecteur

Ce document est mis à la disposition du lecteur intéressé à titre informatif seulement.

Le document qui suit, les informations qu'il contient et les recommandations qui en découlent, s'il y a lieu, ne lient d'aucune façon la Ville de Montréal et l'arrondissement Le Sud-Ouest.

Faits saillants

Voici les faits saillants de la consultation en quatre grandes orientations émergentes

1. Des aménagements sécuritaires : une priorité

- Des intersections problématiques ont été ciblées par les participants pour des interventions correctives, en particulier sur Atwater et Charlevoix. Ces intersections présentent soit des aménagements déficients, une vitesse excessive des véhicules, une forte présence du camionnage ou encore une combinaison de ces facteurs.
- L'amélioration du réseau cyclable est souhaitable, en particulier pour la sécurisation du passage sur Atwater, le lien nord-sud et/ou l'accès au centre-ville.
- Les participants invitent à revoir l'équilibre du partage de la chaussée sur l'avenue Atwater et près du marché en faveur des transports actifs, sans nécessairement compromettre les places de stationnement disponibles.

2. Des espaces publics conviviaux, vivants et animés à l'année

- Les préférences d'aménagement des participants vont vers des aménagements favorables aux piétons, qui comportent davantage de mobilier urbain et de végétation.
- Les participants souhaitent des espaces publics animés au fil des saisons, en pensant à tous les publics : familles, personnes âgées, adolescents, etc.
- Un espace public renouvelé au métro Lionel-Groulx proposant des aménagements permettant une halte, des opportunités de socialisation de même que des installations animant l'espace (kiosques marchands, aires de jeux, art public, etc.)

3. Un pôle à l'identité distinctive

- Les principaux attraits du territoire sont la présence du canal de Lachine et du marché Atwater, ainsi que l'histoire du secteur et ses legs patrimoniaux. La création de parcours « mettant en vedette » ces deux attraits (parcours piétons, affichage, applications mobiles) est une opportunité à saisir. Pour la mise en valeur du pôle, l'arrondissement devrait miser sur le maintien en état des infrastructures et la propreté des lieux.

4. Un pôle qui répond aux besoins de sa population

- L'embourgeoisement du secteur n'est pas nécessairement perçu de manière négative. Toutefois, des précautions doivent être prises pour s'assurer de répondre aux besoins des résidents.
- Les besoins des résidents s'expriment surtout par une offre en commerces de proximité abordables, par des parcs et espaces verts mieux entretenus, proposant des aménagements hivernaux et adaptés aux besoins des familles ainsi que par la présence de logements abordables.

Table des matières

Faits saillants.....	1
Introduction.....	3
Territoire à l'étude.....	4
La démarche de participation.....	6
Les résultats	9
Des aménagements sécuritaires : une priorité	10
Des espaces publics conviviaux, vivants et animés à l'année.....	11
Un pôle à l'identité distinctive.....	13
Un pôle qui répond aux besoins de sa population.....	13
Annexe 2 – Synthèse des résultats des caravanes citoyennes	21
Annexe 3 – Synthèse des résultats de l'événement festif	23
Annexe 4 – Événement festif : Images d'inspiration (axe Atwater).....	25
Annexe 5 – Événement festif : Images d'inspiration (abords du marché).....	27
Annexe 6 – Portrait des logements dans l'arrondissement.....	30

Introduction

Au printemps 2016, l'Arrondissement du Sud-Ouest a amorcé un exercice de planification visant le pôle Lionel-Groulx–Atwater (voir carte du territoire à l'étude à la page suivante). L'objectif de cet exercice est de mener une réflexion globale sur l'avenir du secteur, ses composantes et son potentiel d'optimisation et de mise en valeur.

Six grandes étapes sont à prévoir pour cet exercice de planification :

- Étape 1 : Portrait et diagnostic du territoire
- Étape 2 : Vision et orientations d'aménagement
- Étape 3 : Concept de mise en valeur et hypothèses d'aménagement
- Étape 4: Évaluation technique et financière des hypothèses d'aménagement
- Étape 5 : Choix des aménagements et élaboration du plan d'action
- Étape 6: Rédaction et adoption du document final

Le document de planification (version préliminaire) sera également soumis à une consultation publique.

La mise en œuvre (réalisation des interventions physiques) est prévue à la suite de l'adoption du document et pourra s'échelonner sur une période d'environ 10 ans, en fonction du plan d'action intégré à l'étude et du financement établi.

Pour alimenter les deux premières étapes et s'assurer de bien entamer l'exercice de planification, l'Arrondissement a décidé de mener une démarche de consultation auprès de ses citoyens, des partenaires et des usagers du secteur (clientèle des commerces, navetteurs, touristes). C'est dans ce cadre que les services de l'Institut du Nouveau Monde (INM) ont été retenus pour accompagner l'Arrondissement dans la mise en place et la réalisation de la consultation.

La démarche avait deux principaux objectifs :

1. Valider et bonifier le diagnostic préliminaire de l'Arrondissement
2. Alimenter la vision et les orientations d'aménagement de l'exercice de planification

L'équipe de projet

Pour l'Arrondissement du Sud-Ouest :

- Marie-Hélène Breault, conseillère en aménagement
- Sylvain Villeneuve, directeur de l'Aménagement urbain et du patrimoine
- Denise Paré, chargée de communication

Pour l'Institut du Nouveau Monde :

- Liane Morin, chargée de projet
- Malorie Flon, conseillère stratégique
- Anouk Lavoie-Isebaert, agente de projet
- Sophie Séguin, directrice des communications
- Pamela Daoust, chargée de communication

La rédaction du rapport

Pour rédiger ce rapport, l'INM a procédé à la lecture et l'analyse de l'ensemble des commentaires et propositions provenant de la page Facebook dédiée à la consultation (juin à septembre 2016), des ateliers de réflexion (juin 2016), de la consultation de rue (juillet et août 2016) et de l'événement festif de consultation (septembre 2016).

L'ensemble des commentaires a été compilé au sein d'une grille d'analyse. Au-delà de l'analyse quantitative de la récurrence des points de vue exprimés, une appréciation qualitative des contenus a également été appliquée pour refléter les nuances et la diversité des contributions que l'ensemble des activités de participation nous a permis d'accumuler.

Le rapport s'articule autour de quatre grandes orientations ayant émergé de la consultation :

1. Des aménagements sécuritaires : une priorité
2. Des espaces publics conviviaux, vivants et animés à l'année
3. Un pôle à l'identité distinctive
4. Un pôle qui répond aux besoins de sa population

Enfin, le mandat confié à l'INM n'incluait pas de vérifier si les commentaires des citoyens s'appuyaient sur des données scientifiques indépendantes, ni d'en faire une évaluation factuelle. De même, il n'appartenait pas à l'INM de porter un jugement sur la pertinence des commentaires faits par les citoyens, mais d'en faire la synthèse tout en faisant ressortir les tendances et les convergences.

Dans le présent rapport, le masculin est employé à titre épique.

La démarche de participation

La démarche de consultation combinait quatre modes de participation : page Facebook, ateliers de réflexion, consultation de rue et événement festif participatif.

La page Facebook, activée lors du lancement public de la démarche, le 7 juin 2016, compte plus de 215 « j'aime ». Pendant un peu plus d'un mois, les participants ont été invités à répondre à une question par semaine. 38 contributions émises par 30 participants ont été enregistrées.

Le 21 juin en soirée et le 22 juin en après-midi, citoyens et organisations ont été conviés à participer à deux **ateliers de réflexion** sur l'avenir du pôle Lionel-Groulx–Atwater. Une cinquantaine de participants, dont près de la moitié (21 participants) était des représentants d'organisations, ont pris part à la discussion (voir tableau 1). Lors de cet atelier, les participants travaillaient en sous-groupes et étaient invités à se prononcer sur trois thèmes issus du diagnostic préliminaire élaboré par l'Arrondissement : le patrimoine et l'utilisation des espaces, les déplacements et la mobilité, ainsi que la vitalité urbaine, économique et sociale. Pour chacun des thèmes, les participants devaient mentionner, en répondant à un nombre défini de questions (2 à 4 par thème) ce qu'ils aiment (ce qui est à conserver), ce qu'ils aiment moins (ce qui est à améliorer) et, enfin, tenter de définir leur vision d'avenir pour le pôle. Pour se préparer, les participants ont reçu quelques jours à l'avance un guide du participant leur permettant de se familiariser avec la démarche et le contenu du diagnostic préliminaire.

Tableau 1 : Participants aux ateliers de réflexion

Citoyens
28 participants, provenant en grande majorité du secteur visé par l'étude
Partenaires publics et parapublics
Centre culturel Georges-Vanier Corporation de gestion des marchés publics de Montréal (2) Parcs Canada PME MTL Grand Sud-Ouest SDC Quartier du Canal (2) Société de transport de Montréal (2) Ville de Montréal - Service de la mise en valeur du territoire
Partenaires institutionnel et communautaires
Bâtir son Quartier Coalition Petite-Bourgogne Les Ateliers Jean-Brillant Loisirs Saint-Henri Prévention Sud-Ouest (2) Sentier de la Petite-Bourgogne
Partenaires privés
Lemay et Associés Groupe Mach (2) Sésame Atwater



Une **consultation de rue** s'est également tenue à la fin du mois de juillet et au début du mois d'août pour aller à la rencontre de la population sur le terrain. Deux animateurs déambulant avec un matériel de consultation léger ont sillonné le territoire du pôle. Trois jeux participatifs étaient proposés aux passants :

- l'élection nomade, qui consistait à voter pour le candidat fictif de son choix selon son programme pour le pôle Lionel-Groulx–Atwater;
- le jeu des priorités, qui consistait à prioriser des options pour le réaménagement de l'axe Atwater;
- le photomaton où les participants étaient invités à se photographier avec un tableau où ils ont écrit les forces et faiblesses du pôle Lionel-Groulx–Atwater.

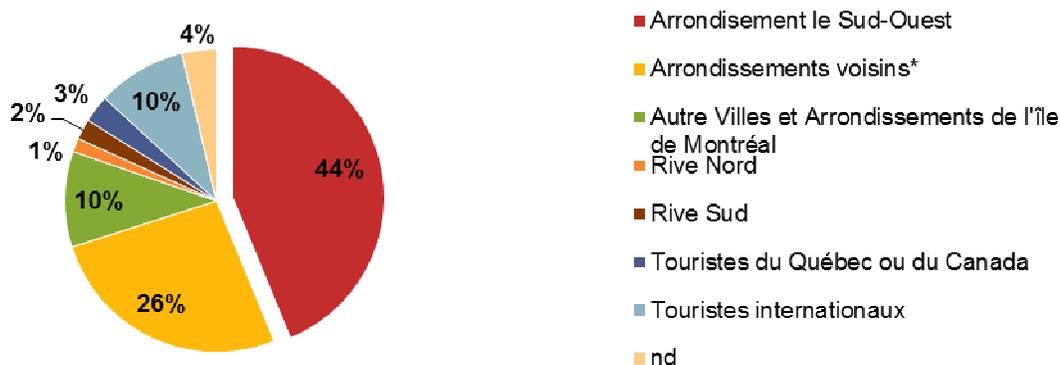
Les résultats statistiques des deux premiers jeux se trouvent en annexe 2.

La consultation a permis de rejoindre 137 personnes en cinq endroits différents (voir tableau 2). Mentionnons que cette formule a permis de rejoindre un public qui n'aurait peut-être pas participé à la consultation si elle ne s'était pas déplacée vers eux.

Tableau 2 : Nombre de participants aux consultations de rue

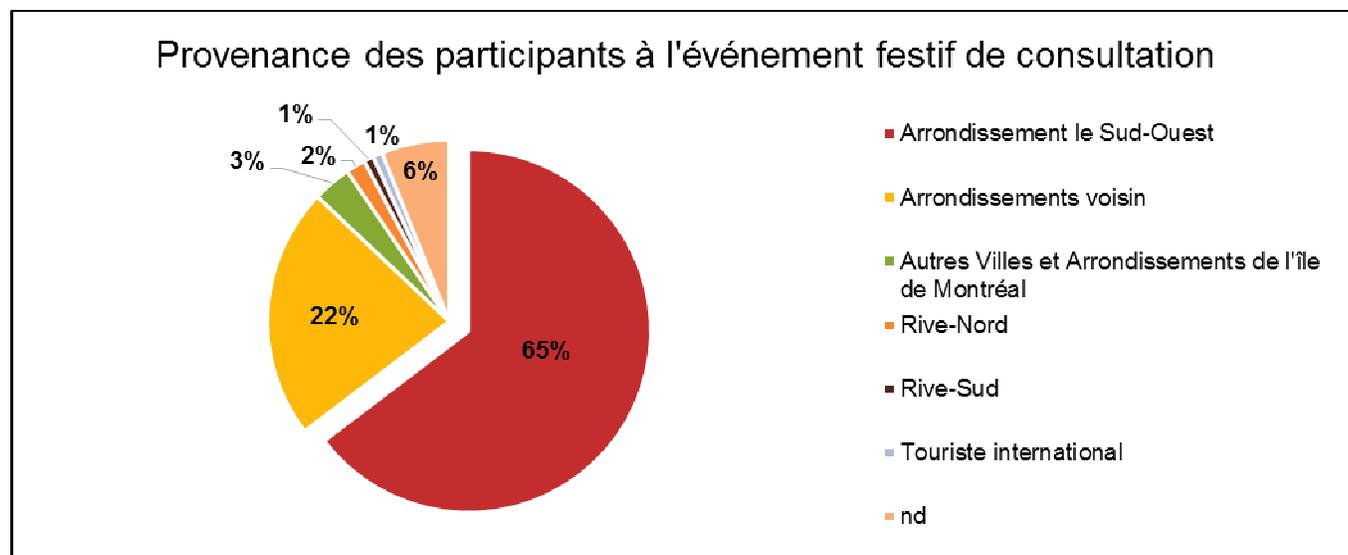
Moment de la consultation	Emplacement	Nombre de participants
Samedi 16 juillet, de 14h à 16h	Parc du Premier-Chemin-de-Fer, lors des Samedis St-Henri	24
Jeudi 4 août, de 16h à 18h	Espace vert jouxtant le métro Lionel-Groulx	38
Samedi le 6 août, de 10h à 12h	Parc Vinet, puis près du canal de Lachine, à côté du kiosque de Parcs Canada	46
Samedi le 6 août, de 14h à 16h	Au marché Atwater	29
Total		137

Provenance des participants à la consultation de rue



* Ville-Marie, Verdun, Lasalle, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Enfin, le 13 septembre a eu lieu un **événement festif participatif** au parc des Marchands-de-Bois, aux abords du canal de Lachine. Une brigade de sept animateurs a interrogé les participants sur leur vision d'avenir pour le pôle Lionel-Groulx–Atwater. En plus du questionnaire prodigué par les animateurs touchant les thèmes de la desserte en commerces et services sur le territoire, de l'identité du pôle, des possibilités de réaménagement pour l'axe Atwater et des avenues de développement pour le secteur, des cartes étaient mises à la disposition des participants pour qu'ils puissent identifier les endroits problématiques pour la sécurité urbaine et indiquent leurs idées concernant l'animation du secteur et l'aménagement de l'axe Atwater.



* Ville-Marie, Verdun, Lasalle, Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

Les différentes modalités de participation utilisées par l'INM ont permis aux citoyens de participer à la démarche de multiples façons, selon le temps dont ils disposaient et leur champ d'intérêt. **333 personnes, citoyens ou représentants d'une organisation**, provenant principalement de l'Arrondissement et, dans une moindre mesure, des arrondissements situés en périphérie (voir graphiques de provenance à la page précédente), ont participé à l'une ou l'autre des activités. Ils ont contribué à faire de cette démarche de consultation un succès (voir tableau 3).

Tableau 3 : Nombre de participants pour l'ensemble de la démarche

Activités	Nombre de participants
Ateliers	50
Consultations de rue	137
Page Facebook	30 (38 contributions)
Événement festif	116
Total	333

Les résultats



Des aménagements sécuritaires : une priorité

Parmi les commentaires, le désir de voir des aménagements plus sécuritaires sur le territoire du pôle est fortement ressorti. Lors de l'élection nomade, le candidat Karim Petitpas est arrivé deuxième (voir résultats de la consultation de rue à l'annexe 2). Son programme proposait un pôle facilitant les transports actifs (piétons et vélo) et misant sur l'accessibilité universelle. L'option proposant de nouveaux aménagements sécuritaires pour les transports actifs (vélo et piétons) pour l'axe Atwater a également été identifiée comme seconde priorité au jeu des priorités. De plus, lors de l'événement festif, plus de la moitié des participants ont abordé le thème des aménagements piétons ou cyclistes, que ce soit pour parler de leur sentiment d'insécurité ou encore pour proposer de nouveaux aménagements.

Les intersections problématiques

Lors de l'atelier de cartographie de l'événement festif, les participants étaient invités à apposer un autocollant rouge aux endroits qu'ils estimaient problématiques. La majorité des autocollants se retrouvaient sur l'avenue Atwater et le long de la rue Charlevoix. Les intersections Atwater et Saint-Jacques, Atwater et Notre-Dame et Atwater à la hauteur de Duvernay ont été identifiées comme les plus problématiques. Les participants ont invoqué le peu de temps de passage pour les piétons aux lumières, les aménagements déficients, la vitesse excessive des véhicules de même que la forte présence du camionnage pour expliquer leur sentiment d'insécurité. Notons que sans nécessairement le relier à un problème de sécurité, les participants ont été nombreux à souligner les désagréments reliés au fort achalandage routier et à la congestion automobile.

Le réseau cyclable

Les participants ont noté un déficit dans le réseau cyclable du secteur. Si tous s'accordent pour dire que la piste le long du canal de Lachine est un atout pour le pôle, ils ont mentionné qu'elle n'est toutefois pas suffisante, notamment dans le cas de l'axe nord-sud. Plusieurs participants ont mentionné le danger de circuler à vélo sur Atwater. Outre l'absence d'aménagement cycliste sur cet axe, les participants ont souligné le piètre état de la chaussée. L'absence d'un lien cyclable aménagé vers le centre-ville a également été évoquée.



Les pistes de solution

Tout au long de la démarche, les participants ont abordé des pistes de solution. Les piétons, usagers de la route les plus vulnérables, devraient être au centre des aménagements proposés. Plusieurs solutions ont été évoquées lors des activités. En voici quelques-unes qui sont revenues fréquemment.

- des feux de circulation pour piétons avec une durée plus longue
- des passages piétons plus fréquents et sécurisés
- l'élargissement des trottoirs
- de nouveaux aménagements cyclistes, notamment dans l'axe nord-sud
- des aménagements d'apaisement de la circulation restreignant la circulation de transit
- la piétonnisation de certains tronçons de rue, notamment aux abords du marché Atwater

Les préférences d'aménagement

Parmi les exemples d'aménagements proposés lors de l'événement festif (voir en annexe 4), les images A et B ont été les préférées de plus de la moitié des participants. Pour expliquer leurs préférences, les participants ont évoqué l'importance de l'espace dédié aux piétons, la forte présence de la végétation de même que l'omniprésence d'un mobilier urbain confortable.

Les places de stationnement

Si les participants invitent à revoir l'équilibre du partage de la chaussée en faveur des transports actifs, leurs avis sont partagés quant au nombre de places dédiées au stationnement. Sur Facebook, la presque totalité des commentaires sur le stationnement souligne qu'ils sont suffisants. Par ailleurs, l'idée de l'ajout de stationnements souterrains ou étagés a suscité un fort intérêt et ce, tant lors des ateliers que lors de l'événement festif, mais pas nécessairement pour la diminution du nombre de cases. De plus, certains des participants ont exprimé une réticence à ce que de nouveaux aménagements cyclistes ou piétons diminuent le nombre de places de stationnement disponibles sur rue.

Les transports en commun

Le thème des transports en commun a été peu abordé. La proximité de la station de métro Lionel-Groulx est toutefois vue par les participants comme un atout pour le secteur et une opportunité pour renforcer l'intermodalité en misant sur les transports collectifs, les Bixis, les stationnements à vélos et l'autopartage. La desserte du pôle en autobus est par ailleurs jugée satisfaisante.

Des espaces publics conviviaux, vivants et animés à l'année

Les participants ont été nombreux à souhaiter des espaces publics animés. Lors des ateliers, les participants ont mentionné la bonne répartition des parcs municipaux sur le territoire du pôle, en soulignant qu'ils étaient toutefois peu conviviaux. Ils ont été nombreux à suggérer des idées pour l'animation et l'aménagement d'espaces publics plus dynamiques. Selon eux, il est important de rejoindre les familles, les adolescents et les personnes âgées dans les choix d'animation et d'aménagement. Les participants à l'événement festif ont évoqué leur souhait de voir davantage de mobilier urbain, particulièrement des bancs.

Des espaces publics verts... et blancs !

Les espaces publics animés devraient être verdoyants. Lors de la consultation de rue, les participants se sont approprié l'énoncé « Des espaces publics verdoyants et des aménagements paysagers soignés sont ajoutés » en spécifiant qu'il s'agissait d'une priorité. Les participants estiment que la végétation peut avoir plusieurs avantages: elle améliore l'esthétisme des espaces publics, réduit les îlots de chaleur, en plus d'être une opportunité de socialisation et de partage, à l'instar des jardins communautaires ou collectifs. Par ailleurs, de nombreux participants ont souligné que l'hiver représentait une opportunité supplémentaire pour le pôle. Les espaces publics pourraient être davantage utilisés pour les activités hivernales, notamment aux abords du canal de Lachine.

Des lieux publics animés

La candidate fictive proposant un pôle davantage axé sur les activités culturelles et éducatives est la gagnante de l'élection nomade (voir annexe 2). Ce résultat se reflète également dans les propos recueillis lors des autres activités participatives. Les activités culturelles telles que spectacles en plein air, cours, danse extérieure, pianos publics, etc. sont au nombre des suggestions colligées. Les espaces le long du canal de Lachine ou près du marché Atwater ont été ciblés par les participants comme des lieux propices à la tenue de ces activités.

Un espace public renouvelé au métro Lionel-Groulx

L'espace vert adjacent au métro Lionel-Groulx est perçu comme un lieu de passage, sous-aménagé, voire gaspillé. Plusieurs souhaiteraient qu'il soit bonifié ou réaménagé pour lui donner davantage de caractère. L'ajout de bancs pour rendre l'attente de l'autobus plus agréable ou créer des occasions de socialisation a été évoqué. Plusieurs ont mentionné le désir d'un espace animé par des kiosques marchands (étalages de fruits et légumes, café, crème glacée, etc.), une aire de jeux pour enfants, ponctué d'un aménagement paysager bonifié. La présence d'art public serait un atout. Un souci particulier devrait être porté à la sécurité, notamment par l'ajout d'un éclairage adéquat.

Les participants fourmillaient d'idées pour un pôle plus animé :

- Des aires de jeux pour enfants, des terrains de pétanque, un Skatepark, des jeux d'eau, une piste de danse en plein air, etc.
- Une patinoire sur le canal, des pistes de ski de fond, un chalet d'hiver, etc.
- Un mobilier urbain qui favorise les rencontres (bancs publics, tables de pique-nique, etc.)
- La présence d'art public et d'animation artistique en plein air
- La mise en place d'un parcours de ruelles vertes



Un pôle à l'identité distinctive

Lors de l'atelier, les participants ont été nombreux à mentionner le manque de signature et de signalisation dans le secteur. Ils proposent entre autres, de l'affichage de rue, des tableaux d'orientation et une signalisation claire et uniformisée.

Les attraits du pôle : le canal de Lachine et le marché Atwater

Tous sont unanimes : la présence du canal de Lachine et du marché Atwater constitue un attrait significatif du secteur. En effet, près des deux tiers des participants à l'événement festif ont mentionné que c'était soit le canal, soit le marché ou encore les deux qui rendent le pôle unique. Le fait que cet événement se déroulait dans un parc situé en bordure du canal de Lachine, près du marché, par un beau dimanche automnal, n'est certainement pas étranger à ces résultats. Néanmoins, ils démontrent la force d'attraction de ces éléments et renforcent l'idée d'une bonification de la signalisation. La création d'un parcours « mettant en vedette » ces deux attraits pourrait être une opportunité à saisir.

Le patrimoine et l'histoire au cœur du pôle

Par ailleurs, le pôle Lionel-Groulx–Atwater a un patrimoine bâti important. Les participants aux ateliers ont souligné qu'il s'agit d'une grande force et d'une opportunité pour le secteur. Pour un participant sur cinq à la journée festive, l'histoire et le patrimoine constituent des attraits à mettre en valeur. Le marché Atwater, le patrimoine industriel de même que le patrimoine religieux ont été cités par les participants comme des éléments à mettre en valeur. Par ailleurs, certains ont mentionné qu'il y avait un manque d'information sur les attraits patrimoniaux du pôle. Parmi les suggestions pour faire connaître ce patrimoine, la création de parcours piétons, un affichage informatif ainsi que la création d'une application pour appareils mobiles ont été évoqués.

D'autres éléments qui donnent sa spécificité au pôle ont été soulignés :

- Ses espaces verts et la présence de l'eau qui donnent l'impression d'être à mi-chemin entre la ville et la nature
- Sa diversité sociale et culturelle
- L'ambiance, son dynamisme et sa vie de quartier
- Sa proximité avec le centre-ville

L'entretien, un élément important pour l'image du pôle

Le manque d'entretien et de propreté, ainsi que l'état de dégradation du mobilier ont été soulignés par la majorité des participants aux activités de consultation. Ils demandent à l'arrondissement de redoubler d'efforts pour maintenir l'état et la propreté des lieux par l'ajout de poubelles, de brigades de propreté, le remplacement de mobilier urbain désuet, etc., notamment dans les parcs municipaux du secteur.

Un pôle qui répond aux besoins de sa population

Les participants ont le désir que le pôle Lionel-Groulx–Atwater réponde aux besoins de la population du quartier. L'embourgeoisement du secteur noté par des participants n'est pas nécessairement perçu de manière négative

par ceux-ci, puisqu'ils notent que le quartier est aujourd'hui très dynamique. Toutefois, des précautions devraient être prises pour s'assurer que les besoins des résidents soient respectés.

L'offre commerciale

Les participants ont été nombreux à se soucier de l'offre commerciale du pôle. Pour certains, les bars et restaurants sont un attrait pour le secteur alors que pour d'autres, ils répondent aux besoins d'une nouvelle clientèle, et non à ceux de la population locale. Une offre de services et de commerces variée, axée sur des commerces de proximité et d'alimentation abordable est préconisée. Les participants à l'événement festif abondaient dans le même sens. Le marché Atwater est intéressant, mais plusieurs ont mentionné que les prix y sont élevés. Au nord du pôle, près de la rue St-Jacques, quelques participants ont souligné que l'offre de petits commerces de proximité d'alimentation était insuffisante. Il a aussi été noté le manque de commerces de vêtements et chaussures et une librairie. Néanmoins, beaucoup s'estiment choyés par l'offre commerciale existante. Enfin, les participants ont bien aimé l'idée d'une plus grande mixité des fonctions au sein d'un même bâtiment (commerce au rez-de-chaussée et résidences aux étages) et ont exprimé leur réticence quant à l'arrivée de commerces de grandes surfaces dans le secteur.



L'offre de services

Lors de l'événement festif, de nombreux participants ont dit considérer l'offre de services comme suffisante. D'autres, près d'un participant sur quatre, souhaitent qu'il y ait davantage de services sportifs (centre d'entraînement, installations hivernales, piscine, etc.). Les services culturels (cours, expositions, etc.) pourraient

également être bonifiés. Quelques participants souhaitent que la diffusion de l'information sur les services offerts soit améliorée.

Tel que mentionné précédemment, l'amélioration de l'entretien est importante pour les participants et ils souhaiteraient qu'il en aille de même pour les parcs et espaces verts. De plus, les nouveaux aménagements devraient être adaptés aux besoins de toutes les générations, avec un souci particulier pour les enfants (installations sportives, modules de jeux, tables à pique-nique, etc.).

Mixité sociale

Les participants à la démarche de consultation ont mentionné qu'il était nécessaire de conserver une bonne mixité sociale dans le quartier en proposant une offre de logements variés, dont des logements abordables, des logements sociaux et des logements adaptés aux besoins des familles (voir annexe 6 pour le portrait statistique de la mixité sociale actuelle). La diversité sociale serait ainsi encouragée.

Conclusion

Le pôle Lionel-Groulx–Atwater est bouillant de dynamisme. Beaucoup de gens y convergent hebdomadairement pour s’y balader, faire ses emplettes ou encore manger dans un bon restaurant. Pour d’autres, il s’agit de leur milieu de vie. Pour un grand nombre d’usagers du transport en commun, le secteur est utilisé comme lieu de transit (lignes Express et circuit de la 747 vers l’aéroport). Avec cette démarche de consultation, l’Arrondissement est allé à la rencontre de tous ces publics afin de s’assurer de poser le bon diagnostic et développer une vision d’avenir qui soit la plus inclusive possible.

Les orientations découlant de la consultation contribueront à définir les assises de l’exercice de planification en cours. Un concept de mise en valeur et des choix d’aménagement devront être faits. En plus des orientations, l’Arrondissement pourra puiser dans la banque d’idées recueillies lors de la démarche. Les propositions issues de la consultation devront faire l’objet d’une validation technique et financière quant à leur faisabilité. Une priorisation des interventions retenues devra également être faite, en fonction des disponibilités budgétaires.



En guise de conclusion, voici la synthèse des contributions citoyennes pour les quatre orientations présentées dans les pages précédentes :

1. Des aménagements sécuritaires : une priorité

- Des intersections problématiques ont été ciblées par les participants pour des interventions correctives, en particulier sur Atwater et Charlevoix. Ces intersections présentent soit des aménagements déficients, une vitesse excessive des véhicules, une forte présence du camionnage ou encore une combinaison de ces facteurs.
- L'amélioration du réseau cyclable est souhaitable, en particulier pour la sécurisation du passage sur Atwater, le lien nord-sud et/ou l'accès au centre-ville.
- Les participants invitent à revoir l'équilibre du partage de la chaussée sur l'avenue Atwater et près du marché en faveur des transports actifs, sans nécessairement compromettre les places de stationnement disponibles.

2. Des espaces publics conviviaux, vivants et animés à l'année

- Les préférences d'aménagement des participants vont vers des aménagements favorables aux piétons, qui comportent davantage de mobilier urbain et de végétation.
- Les participants souhaitent des espaces publics animés au fil des saisons, en pensant à tous les publics : familles, personnes âgées, adolescents, etc.
- Un espace public renouvelé au métro Lionel-Groulx proposant des aménagements permettant une halte, des opportunités de socialisation de même que des installations animant l'espace (kiosques marchands, aires de jeux, art public, etc.)

3. Un pôle à l'identité distinctive

- Les principaux attraits du territoire sont la présence du canal de Lachine et du marché Atwater, ainsi que l'histoire du secteur et ses legs patrimoniaux. La création de parcours « mettant en vedette » ces deux attraits (parcours piétons, affichage, applications mobiles) est une opportunité à saisir. Pour la mise en valeur du pôle, l'arrondissement devrait miser sur le maintien en état des infrastructures et la propreté des lieux.

4. Un pôle qui répond aux besoins de sa population

- L'embourgeoisement du secteur n'est pas nécessairement perçu de manière négative. Toutefois, des précautions doivent être prises pour s'assurer de répondre aux besoins des résidents.
- Les besoins des résidents s'expriment surtout par une offre en commerces de proximité abordables, par des parcs et espaces verts mieux entretenus, proposant des aménagements hivernaux et adaptés aux besoins des familles ainsi que par la présence de logements abordables.

Tableau résumé des interventions souhaitées par les participants

Orientation 1 : Des aménagements sécuritaires : une priorité	Responsabilité
Revoir les intersections Atwater/Saint-Jacques, Atwater/Notre-Dame, Atwater/Duvernay et certaines intersections sur la rue Charlevoix : durée des feux de circulation pour piétons, passages piétons plus fréquents/sécurisés, trottoirs élargis.	Ville de Montréal, Arr. du Sud-Ouest
Mettre en place des mesures d'apaisement de la circulation et restreindre la circulation de transit sur les rues locales	Arr du Sud-Ouest
Sécuriser le passage des cyclistes sur l'avenue Atwater	Ville de Montréal, Arr. du Sud-Ouest
Aménager des nouveaux liens cyclables dans l'axe nord-sud et dans l'axe Est-Ouest (vers le centre-ville)	Ville de Montréal, Arr. du Sud-Ouest
Piétonniser certains tronçons de rue, notamment aux abords du marché Atwater	Arr. du Sud-Ouest
Renforcer le caractère intermodal du secteur Lionel-Groulx : miser sur l'offre en transport collectif, en stationnements pour vélos, Bixi, autopartage	Ville de Montréal, Arr. du Sud-Ouest
Donner priorité au transport actif sur l'axe Atwater et aux abords du marché, tout en maintenant une certaine offre en espaces de stationnement	Ville de Montréal, Arr. du Sud-Ouest
Orientation 2 : Des espaces publics conviviaux, vivants et animés à l'année	
Ajouter du mobilier urbain et de la végétation, des aménagements sur quatre saisons	Arr. du Sud-Ouest
Offrir des espaces publics animés pour tous les publics, axés sur des activités culturelles (spectacles en plein-air, cours, danse extérieure, pianos publics, etc.)	Arr. du Sud-Ouest
Réaménager les espaces publics aux abords du métro Lionel-Groulx pour lui donner plus de caractère : mobilier urbain pour s'y arrêter et attendre l'autobus, place publique conviviale, espace animé par des kiosques marchands, aire de jeu pour enfants, aménagement paysager bonifié, art public et éclairage	Arr. du Sud-Ouest STM
Orientation 3 : Un pôle à l'identité distinctive	
Ajouter des éléments de signalisation : affichage de rue, tableaux d'orientation et signalisation claire et uniformisée	Arr. du Sud-Ouest
Mettre en place des parcours permettant de relier les éléments significatifs du patrimoine bâti, le canal de Lachine et le marché Atwater	Arr. du Sud-Ouest CPM / Parcs Canada
Meilleur entretien des espaces publics : ajout de poubelles, bacs de recyclage, remplacement du mobilier urbain dégradé, brigades de nettoyage plus fréquentes	Arr. du Sud-Ouest
Orientation 4 : Un pôle qui répond aux besoins de sa population	
Bonifier l'offre en commerces de proximité abordables : alimentation, vêtements, chaussures, librairie et l'offre en services (équipements sportifs et services culturels)	Arr. du Sud-Ouest, en collaboration avec la SDC Quartier du Canal
Améliorer l'entretien des parcs et espaces verts	Arr. du Sud-Ouest
Offrir des aménagements hivernaux et adaptés aux besoins des familles	Arr. du Sud-Ouest
Maintenir une offre en logements abordables, sociaux, adaptés aux besoins des familles (diversité sociale)	Arr. du Sud-Ouest

Voir l'avis au lecteur présenté au début du rapport de consultation.

Annexe 1 – Synthèse des résultats des ateliers de réflexion

Lors des ateliers de réflexion du 21 et 22 juin 2016, trois grands thèmes ont été abordés avec des sous-thèmes. Réuni en groupe de 4 à 6 personnes, chaque participant devait identifier les forces, les faiblesses et présenter leur vision et souhaits pour l'avenir.

1-Patrimoine et espaces

Mise en valeur de la richesse historique

Force : Bonne présence du patrimoine dans le secteur. Beaucoup d'éléments du patrimoine à mettre potentiellement en valeur.

Faiblesse : Manque d'entretien des bâtiments, de stratégie de valorisation et de signalisation. Manque d'information sur ces lieux et bâtiments.

Vision : Améliorer la signalisation (parcours, affichage, activités, etc.), la conservation et la mise en valeur du patrimoine.

Équipements

Force : Le canal de Lachine, le marché Atwater, les églises.

Faiblesse : Manque d'équipement sanitaire (poubelles, toilettes, fontaines d'eau), peu d'endroits invitant pour se reposer, attendre l'autobus et discuter. Manque de propreté.

Vision : Ajout de mobilier urbain, créer une signature unique, penser accessibilité universelle, proposer des stationnements souterrains.

Aménagements parcs et espaces verts, dont le parc du métro Lionel-Groulx

Force : Bonne distribution des parcs dans le quartier.

Faiblesse : Les parcs manquent de vitalité, ils sont sous-entretenus. L'espace vert jouxtant le métro est sous-aménagé et gaspillé. Manque de lieux de rassemblement.

Vision : Prévoir des aménagements pour tous les âges, améliorer l'accessibilité et l'entretien. Créer une place publique animée à côté du métro. Prévoir des aménagements pour toutes les saisons y compris l'hiver.

2-Déplacements et mobilité

Aménagement des rues et des espaces publics

Force : La piste cyclable du canal de Lachine, les ruelles vertes, les saillies de trottoirs et les carrés d'arbre, l'abri vélo fermé.

Faiblesse : Manque d'aménagements pour piétons, de trottoirs plus larges, d'aménagements sécuritaires pour les cyclistes et de stationnements pour les résidents. Les traverses sont dangereuses, particulièrement sur Atwater.

Vision : Proposer des aménagements pour apaiser la circulation, sécuriser le réseau piéton, mettre en valeur les ruelles, créer des corridors cyclables sécuritaires. Faire des aménagements adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Interaction/cohabitation entre usagers

Force : La piste cyclable du canal et la passerelle pour les piétons et les cyclistes.

Faiblesse : La forte présence du camionnage, la circulation de transit, les aménagements déficients qui ne permettent pas la cohabitation. Pas assez d'espace pour les transports actifs.

Vision : Proposer des aménagements sécuritaires, priorisant les transports actifs et plus particulièrement les piétons. Faciliter l'intermodalité. S'assurer que les aménagements sont accessibles à tous.

3-Vitalité urbaine, économique et sociale

Offre de commerces et services

Force : Diversité de l'offre, notamment grâce au marché et à la rue Notre-Dame. L'embourgeoisement dynamise le secteur.

Faiblesse : Beaucoup de nouveaux commerces pour une nouvelle clientèle, parfois au détriment des résidents plus anciens. Il y a beaucoup, peut-être trop, de restaurants. Les commerces d'alimentation sont dispendieux. Manque de services de proximité.

Vision : Offrir des commerces variés, notamment en alimentation, qui proposent une diversité de prix et qui répondent aux besoins de la population locale. Opter pour une stratégie commerciale et résidentielle qui prône la mixité sociale.

Rayonnement du pôle Atwater dans le secteur

Force : La force d'attraction du secteur grâce au marché Atwater et à la piste cyclable.

Faiblesse : Le manque de signalisation, la congestion dans le secteur, le manque de stationnement.

Vision : Améliorer l'affichage et la signalisation. En faire un secteur invitant, accessible et sécuritaire.

Mise en valeur et accès au canal de Lachine

Force : Les aménagements du canal, le patrimoine qui s'y trouve, l'attrait touristique que le canal représente.

Faiblesse : Fort achalandage automobile, peu d'activités gratuites, manque de signalisation.

Vision : Améliorer l'offre festive le long du canal, développer des partenariats avec Parcs Canada pour la promotion mutuelle, relier davantage le canal au cœur du secteur, proposer des activités à l'année.

Usage des terrains aux abords du marché Atwater

Force : Adaptabilité du marché au fil des saisons, possibilité d'agrandir les installations.

Faiblesse : Présence d'un gros stationnement de surface. Cohabitation automobile, piétonne et cycliste difficile près du marché.

Vision : Faciliter un accès sécuritaire aux piétons et cyclistes. Aménager des stationnements souterrains. Animer l'espace du marché et intégrer un volet social.

Annexe 2 – Synthèse des résultats des caravanes citoyennes

Élection nomade

Debbie Cartier	Propose une densification des espaces autour du marché Atwater. Espaces vacants et stationnements se transforment en commerces, services et logements.	<input type="radio"/>
Jean Cadré	Propose la création d'une identité distincte pour le pôle. Des efforts supplémentaires sont mis dans la signalisation ainsi que dans la proposition de parcours aux visiteurs.	<input type="radio"/>
Réjeanne Mance	Propose un pôle dont les bâtiments et espaces patrimoniaux sont mis en valeur. Ils sont également interprétés (visites, panneaux, application) pour perpétuer la mémoire collective.	<input type="radio"/>
Karim Petitpas	Propose un pôle qui facilite davantage les transports actifs (piétons et vélo) et qui mise sur l'accessibilité universelle de ses aménagements.	<input type="radio"/>
Kim O'Chant	Propose un pôle davantage axé sur les activités culturelles et éducatives. L'offre d'activités et les lieux de diffusion sont améliorés.	<input type="radio"/>
Votre code postal : _____		

Résultats

	Candidat	Nombre de votes	Pourcentage
1	Kim O'Chant	37	31,9 %
2	Karim Petitpas	34	29,3%
3	Réjeanne Mance	19	16,4%
4	Jean Cadré	15	12,9%
5	Debbie Cartier	11	9,5%
	TOTAL	116 ¹	100%

¹ Il est normal que le nombre de participants à l'élection nomade ne soit pas le même que le nombre de participants à l'ensemble de la consultation de rue puisque les participants n'ont pas nécessairement fait l'ensemble des trois activités proposées.

Jeu des priorités - résultats

	Proposition	Nombre de billes	Choix moyen*
1	Des espaces publics verdoyants et des aménagements paysagers soignés	310	2,23
2	De nouveaux aménagements sécuritaires pour les transports actifs (vélo et piétons)	250	1,80
3	Un mobilier urbain (bancs, poubelles, luminaires, etc.) renouvelé et plus nombreux	212	1,53
4	Autres	149	1,07
5	Une présence accrue de modes de transports complémentaires (Autopartage, Bixi)	114	0,82
6	Des stationnements de surface moins présents	76	0,55
	TOTAL	1111	8

* Les participants étaient invités à prioriser les six propositions. Pour ce faire, ils disposaient de huit billes à placer devant les options présentées. Le choix moyen correspond à la somme de billes récoltées pour chaque proposition. Cette somme est ensuite divisée par le nombre de billes distribuées par l'ensemble des participants (1111) et multipliée par huit.

Photomaton

Les participants étaient invités à se photographier avec un tableau où ils pouvaient écrire les forces et faiblesses du pôle Lionel-Groulx-Atwater. Voici les principaux éléments qui sont ressortis.

Forces du secteur :

- La présence du marché Atwater et du canal de Lachine
- La facilité d'accès au secteur, que ce soit par transports en commun ou en voiture
- Le nombre de parcs et espaces verts sur le territoire et le côté « nature » en ville
- La diversité des commerces présents
- La présence du patrimoine dans le secteur

Faiblesses du secteur :

- La congestion routière et les nombreux chantiers
- Le manque d'entretien et de propreté
- Les disparités économiques grandissantes

Annexe 3 – Synthèse des résultats de l'événement festif

Voici en bref, les principaux éléments évoqués par les participants lors des activités de l'événement festif de consultation qui s'est tenu le dimanche 18 septembre 2016.

1 – Questionnaire

Les animateurs de l'INM accueillent les participants en leur posant plusieurs questions.

- Quels types de commerces souhaiteriez-vous voir dans votre quartier ? (uniquement pour les résidents de l'Arrondissement)
 - o Un participant sur quatre a mentionné que l'offre commerciale du secteur était complète.
 - o Commerces manquants les plus évoqués : alimentation à prix abordable, vêtements, chaussures et librairie.
- Quels types de services (loisirs, culture, santé, éducative, etc.) auriez-vous besoin ? (uniquement pour les résidents de l'Arrondissement)
 - o Beaucoup de participants ont mentionné que l'offre de services dans le secteur était complète.
 - o Les services manquants concernent principalement le sport (centre d'entraînement et cours offerts) et la culture (programmation en plein air et cours offerts).
- Sur quel trait distinctif le pôle devrait-il miser pour établir une identité forte ?
 - o Le canal de Lachine et le marché Atwater ont été identifiés comme les principaux points d'attrait.
 - o L'histoire et le patrimoine du secteur sont également des éléments forts à mettre en valeur.
 - o La proximité du centre-ville couplé à l'aspect « nature » du secteur (grâce à ces espaces verts et au canal de Lachine) a également été mentionnée comme trait distinctif.
 - o Enfin, la diversité des habitants du secteur a été aussi soulignée.
- Quel type d'aménagement souhaiteriez-vous le long de l'axe Atwater, de Saint-Jacques jusqu'au canal de Lachine ? (utilisation d'images d'inspiration – Annexe 4)
 - o Les participants ont mis l'accent sur l'importance d'aménagements sécuritaires et conviviaux pour les piétons et cyclistes.
 - o Les images d'inspiration A et B ont été les plus appréciées. Les commentaires concernaient l'importance de l'espace dédié aux piétons, la présence d'un aménagement cyclable, la verdure et un aménagement paysager soigné de même que l'omniprésence d'un mobilier urbain permettant de s'asseoir.
- Quel type de développement souhaitez-vous autour du marché ? (utilisation d'images d'inspiration – Annexe 5)
 - o La mixité des fonctions représentée sur les images (commercial au rez-de-chaussée et résidentiel aux étages) a plu à de nombreux participants.
 - o Si certains participants ne semblaient pas souhaiter la disparition de cases de stationnement, l'idée d'un stationnement souterrain a été appréciée.
 - o Bien que les images d'inspiration aient été moins évoquées que la question précédente, certains ont noté le souhait d'une densité moins élevée que dans la photo A. Ils ont été nombreux à noter

- leur désapprobation quant à la photo E, soulignant les commerces à grande surface qui s'y trouvent.
- Les participants ont de nouveau noté leur désir d'un milieu plus agréable pour les piétons, verdit et proposant un mobilier urbain permettant de s'arrêter.
 - Selon vous, de quoi le pôle Lionel-Groulx–Atwater a-t-il besoin ?
 - Un meilleur entretien de ses installations et un souci particulier pour la propreté et la sécurité des lieux.
 - Des propositions d'activités, de l'animation et des aménagements planifiés également durant l'hiver.
 - Répondre aux besoins d'une grande variété d'habitants : mieux nantis, en situation plus précaire, jeunes familles, personnes âgées ou seules, etc.

2 - Atelier de cartographie (bonification du diagnostic)

- Quelles sont vos suggestions pour un pôle plus vivant, plus animé ?
 - Parmi les idées évoquées : des cours et événements en plein air, une piste de danse extérieure, des aires de jeux renouvelées pour enfants, une patinoire sur le canal, la présence d'art public et de pianos publics, etc.
- Quelles sont vos idées pour l'espace vert jouxtant la station de métro ?
 - L'ajout de mobilier urbain, particulièrement des bancs publics.
 - Un aménagement paysager bonifié.
 - Un espace animé par des kiosques marchands (étalages de fruits et légumes, café, crème glacée, etc.).
 - Présence d'art public.
 - Des espaces sécurisés (éclairage).
- Quels sont les endroits les plus problématiques pour vous ? Expliquez pourquoi et proposez des alternatives :
 - Plusieurs endroits problématiques non sécuritaire ont été ciblés intersections le long de l'avenue Atwater dont Atwater/Saint-Jacques, Atwater/Notre-Dame et Atwater/Duvernay. Aussi des intersections de la rue Charlevoix.
 - Les raisons évoquées pour expliquer les endroits problématiques étaient les feux piétons trop courts, le manque d'aménagements sécuritaires pour les piétons et les cyclistes, le piètre état de la chaussée à certains endroits ou encore la forte présence de camionnage.
 - Les participants ont proposé des aménagements faisant davantage de place aux piétons, plus sécuritaires pour les cyclistes, création d'un lien nord-sud et la mise en place de restriction pour la circulation de transit. La piétonnisation de tronçons de rue notamment dans le secteur du marché a également été évoquée.

Annexe 4 – Événement festif : Images d'inspiration (axe Atwater)



A - RUE LAURIER, MONTRÉAL

- Aménagement principalement minéral
- Mobilier urbain contemporain et multi-usages
- Alignement classique et fonctionnel
- Pavage distinctif
- Bande cyclable



B - MELBOURNE, AUSTRALIE

- Aménagement minéral et végétal
- Mobilier urbain contemporain et multi-usages
- Alignement classique et fonctionnel
- Pavage distinctif et jeu de couleurs
- Bande cyclable



- Aménagement principalement végétal
- Bande arborée et plantée en continuité
- Trottoir fonctionnel mais non distinctif
- Peu de mobilier urbain

C - PORTLAND, OREGON



- Aménagement minéral
- Pavage distinctif
- Peu de mobilier urbain mais bollards marquant la séparation entre la rue et la chaussée

D - BARCELONE, ESPAGNE

Annexe 5 – Événement festif : Images d'inspiration (abords du marché)



- Bâtiment mixte (commerces au RDC, logements aux étages)
- 6 à 8 étages
- Adjacent à la station de métro Rosemont

A - QUARTIER 54, MONTRÉAL



- Bâtiment mixte (commerces au RDC, logements aux étages)
- Part occupée par des logements sociaux
- 3 à 4 étages

B - READING, MASSACHUSSETS



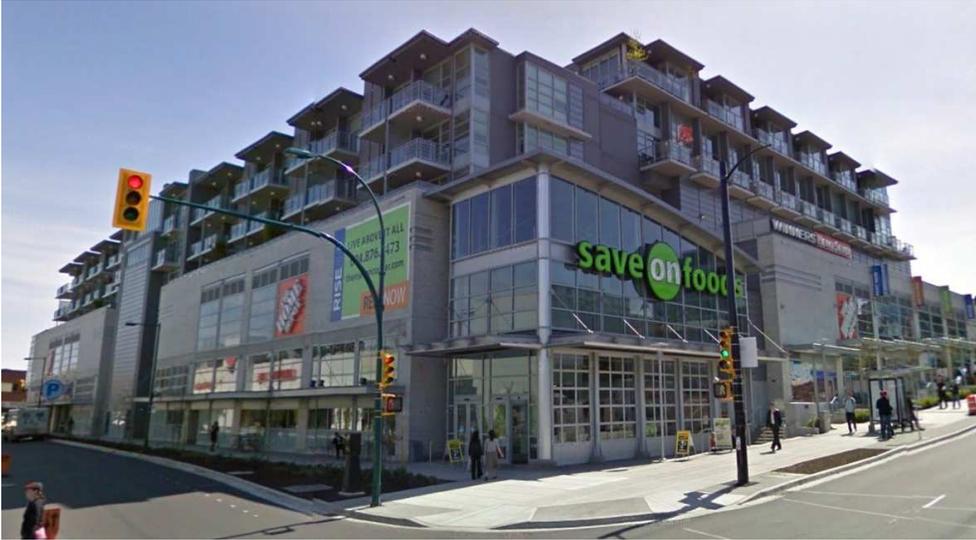
C - COLUMBIA, CAROLINE DU SUD

- Stationnement étagé
- 4 étages + basilaire
- Traitement similaire aux bâtiments adjacents (brique/pierre)
- Basilaire traité de manière distinctive (interface piétons)



D - MARCHÉ JEAN-TALON, MONTRÉAL

- Stationnement sous-terrain
- Intégration à son environnement et au marché



E - VANCOUVER, CANADA

- Bâtiment mixte
- Intégrant grandes surfaces (Home Dépôt, Save On Foods) et autres fonctions (ex : logements, usages institutionnels)

Annexe 6 – Portrait des logements dans l'arrondissement

Les statistiques sont tirées du document « Répartition 2014 des logements sociaux et communautaires sur l'île de Montréal » réalisé par le service de Mise en valeur du territoire de la Ville de Montréal.

Répartition du parc de logements sociaux et communautaires dans l'agglomération de Montréal

Municipalité ou arrondissement	Nombre	Proportion	Rang
Le Sud-Ouest	8 299	14,3%	1
Ville-Marie	7 915	13,6%	2
Mercier–Hochelaga–Maisonneuve	6 344	10,9%	3
Rosemont–Petite-Patrie	5 203	9,0%	4
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	5 039	8,7%	5
Autres arrondissements de la Ville de Montréal	23 348	40,2%	n/a
Villes liées	1 911	3,3%	n/a
Agglomération de Montréal	58 059	100,0%	n/a

Répartition par type de logements (sociaux et communautaires)

Type de logements	Pointe-Saint-Charles	Côte-Saint-Paul	Ville-Émard	Saint-Henri	Petite-Bourgogne	Arr. du Sud-Ouest
Logements HLM	835	318	292	671	1 453	3 569
Familles et personnes seules, moins de 60 ans	520	146	159	491	1 309	2 625
Personnes âgées, 60 ans ou plus	296	156	124	163	119	858
Unités adaptées avec services, chambres, autres	19	16	9	17	25	86
Logements publics non HLM	167	202	5	403	168	945
Appartenant à la SHDM	161	138	5	198	142	644
Appartenant à l'OMHM	6	64	0	205	26	301
OBNL	624	196	127	563	396	1 906
Coopératives d'habitation	870	146	34	534	295	1 879
Total logements sociaux et communautaires	2 496	862	458	2 171	2 312	8 299
Total des logements par quartier	6 940	8 370	6 460	8 470	5 590	35 830
Proportion	36%	10%	7%	26%	41%	23%